

NéoClean

www.neoclean.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Gamme Grand Public

Révision : 4

NETTOYANT MOTEUR

Date : 13/11/2007

Remplace : 18/10/2005

Producteur

Technico Chimie Auto sa
ZA Les Marchais
28480 Luigny - France
Tél : +33 (0) 237 29 50 50
Fax : +33 (0) 237 29 55 00

Distributeur Responsable

Technico Chimie Auto sa
ZA Les Marchais
28480 Luigny - France
Tél : +33 (0) 237 29 50 50
Fax : +33 (0) 237 29 55 00

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.

Nom commercial : NEOCLEAN « NETTOYANT MOTEUR » prêt à l'emploi.

Type de produit : Produit de nettoyage en pulvérisateur.

Usage : Domestique, industriel.

Centre Antipoisons – Tél : + 33 (0) 140 05 43 33

2. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Irritant pour les yeux et la peau.

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes liés à l'utilisation

Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux : Irritant au contact direct avec les yeux.

Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Douleurs abdominales, nausées.

3. Informations sur les composants

EINECS	CAS	CE	NOM	SYMBOLE	PHRASES	VALEURS
215-181-3	1310-58-3	019-002-00-8	Hydroxyde de potassium	Xn, C	R 22 35	< 4 %

4. Mesures

Premiers soins

Inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granules inertes. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

7. Manipulation et stockage

Stockage : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Protéger du gel. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées.

NéoClean

www.neoclean.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Gamme Grand Public

Révision : 4

Date : 13/11/2007

Remplace : 18/10/2005

NETTOYANT MOTEUR

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore à légèrement jaune.

Odeur : Léger (légère).

pH : 10.95

T°d'ébullition initiale [°C] : env. 100

Densité : 1.038

Solubilité dans l'eau : Complète.

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Matières à éviter : Agent oxydant. Acides.

Conditions à éviter : Gel.

Stockage dans un métal sensible à la corrosion (risque d'attaque par la rouille)

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Cutanée : Irritant pour la peau.

Oculaire : Irritant au contact direct avec les yeux. (produit pur)

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastrointestinal.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité : Comme tout produit chimique, éviter le rejet dans l'environnement et la pénétration dans les égouts ou les cours d'eau, sauf si le produit est destiné à ce usage.

Si le produit a contaminé en grandes quantités les égouts ou un cours d'eau, alerter immédiatement les autorités compétentes. Ce produit n'est pas toxique pour les organismes aquatiques par lui-même, mais son pH basique provoquera une variation de pH du milieu dans lequel il sera déversé.

Biodégradation [%] : Facilement biodégradable selon les critères de l'OCDE (Biodégradabilité immédiate environ 85% en 28 jrs selon test OCDE 301A).

Persistance et dégradabilité : Les agents de surface contenus dans cette formulation répondent aux exigences du règlement européen 648/2004 relatives à la biodégradabilité.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Information générale : Non classifié.

Code douanier (nomenclature combinée) : 2815 20 90

15. Informations réglementaires

Etiquetage CE

NéoClean

www.neoclean.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Gamme Grand Public

Révision : 4

NETTOYANT MOTEUR

Date : 13/11/2007

Remplace : 18/10/2005



Irritant

Symbole(s) : Irritant.

Phrase(s) R :

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S :

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S24 - Eviter le contact avec la peau.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 - Porter des gants appropriés.

S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S51 : utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S59 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

Contient : Hydroxyde de potassium

Etiquetage détergents vendus au grand public: Ce produit contient les substances suivantes :

- Agent tensioactif non ionique : Moins de 5%

- Agent tensioactif cationique : Moins de 5%

16. Autres informations

Autres données :

Les phrases de risques citées dans ce document sont les suivantes:

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R35 - Provoque de graves brûlures.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document